

Séminaire régional sur les procédures de recouvrement fiscales et douanières

La transparence dans la perception des recettes de l'État est une exigence majeure

Willy NDONG

Libreville/Gabon

LE Centre d'assistance technique du FMI pour l'Afrique centrale (Africtac-centre) organise depuis hier, et ce jusqu'au vendredi 19 juin 2015, un séminaire régional axé sur la modernisation des procédures de déclaration, paiement, recouvrement et de comptabilisation des re-

cettes douanières et fiscales. La cérémonie d'ouverture de cet atelier était présidée par Emmanuel Eyeghe Nzé, directeur de cabinet du ministre de l'Économie, en présence des hauts responsables des administrations financières et des représentants du corps diplomatique et institutions internationales. La rencontre réunit non seulement les experts en fiscalité et en douanes, mais également ceux du Trésor et de la Comptabi-

lité publique, ainsi que ceux des banques centrales des huit États membres d'Afrique centrale que sont le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Guinée Équatoriale, le Gabon, le Tchad et la République démocratique du Congo (RDC). Durant cinq jours, ces différentes institutions et administrations vont coordonner, pour mener à bien, la modernisation des procédures de déclaration, paiement, recouvrement et

de comptabilisation des recettes douanières et fiscales, en vue d'une gestion plus efficace et une transparence améliorée des comptes publics. Selon les différents intervenants au premier jour de ce séminaire, il est indiscutable que la transparence dans la perception des recettes de l'État est plus que jamais une exigence majeure, et que la modernisation des administrations financières, dont la simplification des démarches des

entreprises et d'autres contribuables est une composante essentielle, est déterminante pour améliorer le climat des affaires et promouvoir l'investissement au Gabon et dans la sous-région. Pour Olivier Benon, directeur-coordonnateur d'Africtac-centre, « la modernisation et la transparence des procédures fiscales et douanières est l'un des axes majeurs des appuis techniques mis en oeuvre par notre institution

dans la sous-région. » La simplification des procédures de paiement et de comptabilisation des recettes est un sujet technique sur lequel des avancées rapides sont possibles si les administrations coopèrent, en faisant fi de tout corporatisme, en privilégiant l'intérêt de l'État et des opérateurs économiques. C'est justement autour de cette coopération entre administrations des huit pays que repose cet atelier.

Clôture de l'atelier régional de formation horticole

Améliorer les rendements des plate-formes

JM

Libreville/Gabon

L'ORGANISATION des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) a organisé, à l'intention des gestionnaires du projet "la sécurité alimentaire renforcée en milieu urbain", un atelier régional sur l'utilisation du logiciel de gestion de la base données Hortivar. Celui-ci permet d'avoir des données sur les fruits, légumes, tubercules, plantes ornementales, champignons, herbes et épices. L'animateur de cet atelier,



Photo : Jean Madouma

La culture de la tomate en zone périurbaine.

Tristan Nondah, agronome et spécialiste des programmes sur les cultures



Photo : Jean Madouma

Une vue des participants à la fin de la formation.

légumières à la FAO, a invité les participants à capitaliser les informations de terrain qui seront générées par le projet, afin que ces données soient enregistrées dans la base du logiciel. À terme, ces informations doivent servir aux producteurs et à la communauté scientifique quant aux choix des espèces cultivables dont l'adaptation est importante aux conditions agro-écologiques, a-t-il souligné. Toutefois, l'animateur a

précisé que l'utilisation du logiciel Hortivar et sa base de données permettront d'avoir des statistiques fiables sur la production horticole, c'est-à-dire les quantités des producteurs périurbains. Les données collectées concernent les fruits, légumes, racines et tubercules, plantes ornementales, champignons, herbes et épices. Ce logiciel est un outil de recherche simple et rapide pour traiter des informations relatives à des es-

pèces horticoles dans le monde. Une méthodologie standard pour l'enregistrement des données ; une source pour l'analyse de celles-ci et d'extrapolations. Mais encore un modèle à des fins éducatives dans les collèges et universités, une interface animée entre scientifiques et producteurs. Dans le cadre du projet agriculture périurbaine, l'appropriation de cet outil par les participants va permettre d'améliorer les ren-

dements des plate-formes mises en oeuvre. Et les résultats attendus sont, entre autres, que les acteurs se familiarisent à l'utilisation du logiciel. Les fonctionnalités de base de données sont connues de tous et les acteurs nationaux sont capables de chercher des informations en lignes. Ce projet est exécuté dans les six pays de la sous-région dont le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, SaoTomé et Principe et le Tchad.

Secteur automobile

L'activité minée par plusieurs écueils

W.N.

Libreville/Gabon

LE ministre du Commerce, Gabriel Tchango, a réuni récemment les différents concessionnaires automobiles et représentants de marques opérant dans notre pays. C'était au cours d'une réunion de mise au point relative à la réglementation de leurs activités en République gabonaise.



Photo : DR

Le ministre Tchango est conscient des difficultés auxquelles font face les opérateurs de la filière automobile dans notre pays.

D'entrée, le ministre Tchango a fustigé le comportement de certains opérateurs qui ont brillé par leur absence lors de cette réunion, qui s'articulait autour de deux points : l'accompagnement et l'encadrement de leurs activités. En réalité, les échanges ont tourné autour de la loi 1/77 du 04 Juin 1977 réglementant les stocks au Gabon. Pour le membre du gouvernement, « même si les activités de ce secteur ont beaucoup évolué avec le temps, il n'en demeure pas moins que force reste à la loi pour que l'administration que je dirige et les opérateurs économiques soient en phase. » Pour leur part, les concessionnaires automobiles ont déclaré que plusieurs

écueils entravent le bon fonctionnement de leurs activités au quotidien. Ces difficultés se résument à la vente des véhicules d'occasion par des privés, la floraison des maisons de vente de pièces de rechange contrefaites, etc. Mais pour les techniciens du ministère, il revient aux plaignants de se rapprocher des services compétents pour dénoncer lesdites entraves, afin de permettre justement à l'administration de mettre en place des mesures de protection qui favoriseraient un mieux-être de cette filière. Au terme de cette réunion, il a été décidé de tenir des rencontres trimestrielles entre l'administration du Commerce et ces différents opérateurs économiques.

CMA CGM

Leader du transport en Afrique

CMA CGM DELMAS Gabon
Libreville et Port Gentil
+241 01 70 43 46

www.delmás.com

www.cma-cgm.com